

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2026-04/03C

## Objet : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU.

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Teresa Rebull à Alénia, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Conseil :</b>	37	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	36
<b>En exercice :</b>	36		<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	35		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Sophie ALCARAZ, Benoît ARMEN, Alison BALESTRIERI, Sylvie BEAULIEU, Serge BENET, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Carole DEL POSO, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Laurence DUPONT, Jean-Michel GARRIGUE, Alain GIRBAL, Claudette GUIRAUD, Julien LLUGANY, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Guillaume RICHER, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Lilian ROUCOLLE, Magali ROUGÉ, Adeline SERRET-SUMALLA, Thierry SIRVENTE (à partir de l'affaire n°2), Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Pierre THOLLET, Frédéric TOMASINI, Sylvie TORRES.

**Absent excusé ayant donné procuration :** Pascale GUICHARD donne pouvoir à Jean ROMEO

**Secrétaire de séance :** Jean-André MAGDALOU

**Date de convocation :** 31 mars 2026

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément au code général des collectivités territoriales et notamment aux articles L. 5211-2 et L. 5211-10, après avoir délibéré sur le nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, il revient au conseil de les élire.

En l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus selon le même mode de scrutin que le Président : au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

**Vu** le procès-verbal de l'élection annexé à la présente délibération ;

**Vu** les résultats du scrutin ;

Sont élus :

- ◆ 1<sup>er</sup> Vice-Président : Jean-André MAGDALOU
- ◆ 2<sup>ème</sup> Vice-Président : François BONNEAU
- ◆ 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Christophe MANAS
- ◆ 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Jacques THIBAUT

- ◆ 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Myriam DARDENNE
- ◆ 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean ROMEO
- ◆ 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Marie-Ange DESTAVILLE
- ◆ 8<sup>ème</sup> Vice-Président : René MONTALAT
- ◆ 9<sup>ème</sup> Vice-Président : Damien BRINSTER
  
- ◆ 1<sup>er</sup> Autre membre du Bureau : Eva SOUBIELLE
- ◆ 2<sup>ème</sup> Autre membre du Bureau : Aline COGEZ
- ◆ 3<sup>ème</sup> Autre membre du Bureau : Magali ROUGÉ
- ◆ 4<sup>ème</sup> Autre membre du Bureau : Benoît ARMEN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président,**

